

# CCAS de Cerny

## Essonne

### Présentation brève et synthétique du budget primitif 2026 du CCAS

Le budget primitif (BP) retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévisionnelles de l'année.  
Il fait suite au rapport d'orientations budgétaires présenté en séance le 10 avril 2026 aux membres du Conseil d'administration.

A travers son vote, la Présidente est autorisée à effectuer les opérations de recettes et de dépenses qui y sont inscrites, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Le budget primitif est composé de deux sections : les sections de fonctionnement et d'investissement.  
Les dépenses et les recettes de l'année 2026 s'équilibrent à hauteur de 96 233,15 €.

#### Vue d'ensemble

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 133,80	2 943,49
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 809,69	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 943,49	2 943,49
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	93 289,66	44 393,75
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 48 895,91
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		93 289,66	93 289,66
TOTAL DU BUDGET (4)		96 233,15	96 233,15

## I. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement retrace les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante du Centre communal d'action social.

### Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 93 289,66 € (excédent de l'exercice précédent inclus)

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	39 745,99	0,00	80 916,86	80 916,86	80 916,86
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	7 310,00	0,00	7 310,00	7 310,00	7 310,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>47 355,99</b>	<b>0,00</b>	<b>88 526,86</b>	<b>88 526,86</b>	<b>88 526,86</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	250,00	0,00	200,00	200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	800,00		2 659,00	2 659,00	2 659,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>48 405,99</b>	<b>0,00</b>	<b>91 385,86</b>	<b>91 385,86</b>	<b>91 385,86</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	810,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		1 903,80	1 903,80	1 903,80
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>810,00</b>		<b>1 903,80</b>	<b>1 903,80</b>	<b>1 903,80</b>

<b>TOTAL</b>	<b>49 215,99</b>	<b>0,00</b>	<b>93 289,66</b>	<b>93 289,66</b>	<b>93 289,66</b>
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>0,00</b>
---	--	--	--	--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>					<b>93 289,66</b>
--	--	--	--	--	------------------

### Une forte augmentation des dépenses est envisagée en lien avec les recettes prévisionnelles

Il est prévu de poursuivre les aides en direction des plus démunis (attribution de secours d'urgence ou aides alimentaires), de maintenir les actions de prévention en direction des personnes âgées et handicapées, et d'amorcer la mise en place du SPPE (service public de la petite enfance).

### Au niveau des charges à caractère général (CH.011), d'un montant total de 80 917 €.

Les dépenses sont notamment affectées :

- à l'achat de matières premières pour la confection des repas pour les personnes âgées. L'enveloppe est augmentée de 4 244 €. Elle s'élève à 8 500 €.
- à l'achat de petit matériel ou autres fournitures dans le cadre des activités de prévention mises en place. Une enveloppe de 1000 € est prévue.

Il est par ailleurs envisagé de rembourser la commune des frais de mise à disposition des locaux occupés lors les ateliers de prévention.

Un budget est consacré :

- au repas annuel des Aînés : 7 125 €
- au colis des anciens : 10 000 €
- aux ateliers Marche et yoga : 11 560 €
- à l'organisation d'ateliers de sécurité routière : 10 000 €
- à la mise en place du SPPE : 24 394 € (montant correspondant à l'aide versée par l'Etat)
- à diverses autres dépenses : 957,36 €

#### **Au niveau des autres charges de gestion (CH.65) d'un montant de 7 310 €**

Il s'agit essentiellement du montant des aides financières susceptibles d'être accordées au cours de l'année et des subventions attribuées aux associations qui interviennent dans le domaine social, du handicap ou de la famille.

**Il est par ailleurs envisagé de constituer des provisions (CH.68)** pour pallier au risque de devoir restituer une partie d'une subvention perçue et pour admettre en non-valeurs des créances non recouvrées depuis plus de 2 ans.

### **Une augmentation de 26 % des recettes est prévue**

Elle s'explique de la façon suivante :

#### **Au niveau du produits des services (CH.70)**

Le CCAS ne perçoit plus que les produits issus du repas mensuel des anciens. 4 000 € sont attendus en 2026

#### **Au niveau des dotations et participations (CH.74)**

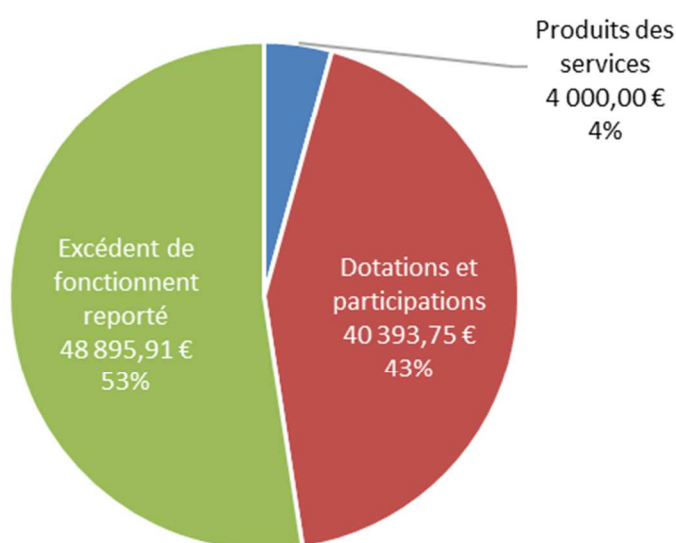
Leur montant a été prévu de la façon suivante :

Une subvention de 8 000€ est en attente de la Conférence des financeurs pour des actions de prévention (sécurité routière)

La commune participe à l'équilibre budgétaire des dépenses du CCAS à hauteur de 8 000 €

L'Etat verse 24 393,75€ pour la mise en place du service public de la petite enfance.

## **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**



## II. La section d'investissement

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine du CCAS.

### Les dépenses et recettes de la section d'investissement s'équilibrent à hauteur de 2 943,49 € (déficit de l'exercice précédent inclus)

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 404,11	0,00	2 133,80	2 133,80	2 133,80
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 404,11</b>	<b>0,00</b>	<b>2 133,80</b>	<b>2 133,80</b>	<b>2 133,80</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>1 404,11</b>	<b>0,00</b>	<b>2 133,80</b>	<b>2 133,80</b>	<b>2 133,80</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 404,11</b>	<b>0,00</b>	<b>2 133,80</b>	<b>2 133,80</b>	<b>2 133,80</b>
--------------	-----------------	-------------	-----------------	-----------------	-----------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>809,69</b>
--	---------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 943,49</b>
---	-----------------

### Une enveloppe de 2 134 € est prévue en dépenses d'équipement

Elle a pour finalité l'équipement éventuel des ateliers de prévention.

### Les recettes d'investissement

Les dépenses d'équipement seront financées avec :

1. le fonds de compensation de la TVA (versés au titre des dépenses d'équipement de 2025)
2. l'excédent de fonctionnement capitalisé 2025 (sous réserve de l'affectation des résultats de l'exercice)
3. les dotations aux amortissements des immobilisations